

CHARLES DE GAULLE À PHNOM PENH



ALAIN RUSCIO *

Lorsque, le 1^{er} septembre 1966, le président de Gaulle entre, sous les ovations, sur le stade national de Phnom Penh, a-t-il en tête la longue histoire qui déjà le lie aux pays d'Indochine¹ ?

Pendant longtemps, une pensée colonialiste

En fait, de Gaulle a longtemps émis des idées solidement conservatrices en matière coloniale. Né en 1890, il est jeune homme encore lorsque l'Empire s'accroît de nouvelles conquêtes : il a vingt deux ans lors de l'instauration du protectorat sur le Maroc, par exemple. Tout, son éducation, son milieu, sa formation militaire, l'attache aux valeurs coloniales. Sa carrière politique l'amènera à gérer diverses questions directement liées à la colonisation² : exaltation de l'Empire lors de la Seconde Guerre mondiale, courte guerre du Levant de 1941 ; puis attitude à adopter face à la décolonisation durant son passage à la tête du GPRE, conférence de Brazzaville (réformatrice, nullement

* HISTORIEN

¹ Nous nous appuyons beaucoup, dans cette étude, sur le livre de loin le plus complet sur la question, Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam (1945-1969)*, Paris, Éd. Tallandier, 2011. Sauf indications contraires, les citations sont extraites de cet ouvrage.

² Les textes du Général proviennent du recueil *Discours et Messages* : vol. I, *Pendant la guerre, 1940-1946* ; vol. II, *Dans l'attente, 1946-1958* ; Vol. III, *Avec le renouveau, 1958-1962*, tous trois parus aux Éditions Plon en 1970.

émancipatrice), répression féroce du Constantinois, affaire du Levant de 1945 ; enfin, revenu au pouvoir en 1958, direction du pays lors de la seconde partie de la guerre d'Algérie.

Puis, l'évolution des choses l'a amené à prôner, non la décolonisation, mais des aménagements au système.

Le moins que l'on puisse dire, sur la question spécifiquement indochinoise³, c'est qu'il a mis du temps, beaucoup de temps, à évoluer vers une certaine compréhension de la profondeur du sentiment national des peuples de la région.

Première indication, qui ne manque pas de saveur a posteriori, c'est d'abord – en tout cas chronologiquement – contre le puissant allié étatsunien que le Général affirma les droits de la France en Indochine. Ce n'est pas par hasard si c'est à Washington qu'il prononça une formule définitive : « La position de la France en Indochine est très simple. La France prétend recouvrer sa souveraineté sur l'Indochine »⁴. Après la proclamation de l'indépendance par Ho Chi Minh (2 septembre 1945), le gouvernement persista dans l'envoi d'un corps expéditionnaire, confié au général Leclerc, supervisé par l'amiral d'Argenlieu. La reconquête de la Cochinchine commença dès la fin de ce même mois. Quittant le pouvoir le 20 janvier 1946, le Général condamna par la suite toutes les tentatives de conciliation, comme par exemple l'Accord du 6 mars (Ho Chi Minh-Sainteny). Il refusa de rencontrer ce même Ho Chi Minh lors du voyage de la dernière chance, en été 1946.

Durant la guerre, de Gaulle et le RPF furent à la pointe de la critique de droite de la politique française : cette IV^e République était décidément incapable de défendre l'Empire. Pour le Général, alors, il fallait mettre à genoux le Viet Minh avant d'envisager toute solution politique⁵ : « La première chose, en Indochine, c'est d'y redresser la situation militaire. Il faut avoir le courage de le faire »⁶. De Gaulle partagea également longtemps l'analyse alors majoritaire

³ C'est un des mystères de la terminologie historique : la phase française de la guerre se déroula presque uniquement sur le territoire du Viêt Nam, alors qu'elle est nommée *guerre d'Indochine*. La phase américaine ravagea tout aussi dramatiquement – quoique moins longtemps – le Cambodge et le Laos que leur voisin, mais est passée dans la mémoire comme la *guerre du Viêt Nam*...

⁴ Conférence de presse, 24 août 1945.

⁵ Curieusement, les très nombreux ouvrages qui évoquent l'attitude de De Gaulle face à la question algérienne n'évoquent jamais cette phase indochinoise, pourtant étrangement parallèle à ce que fit finalement de Gaulle après la prise de pouvoir de 1958.

⁶ Conférence de presse, 29 mars 1949.

au sein du monde politique occidental : « La France doit rester en Indochine. Elle doit y rester pour l'Indochine, car sans la présence et le concours de la France, l'indépendance, la sécurité, le développement de l'Indochine seraient compromis. D'ailleurs, plus le temps passe, mieux on s'aperçoit que les événements d'Indochine ne sont qu'une partie d'un tout. En réalité, il s'agit de savoir si l'Asie va rester libre⁷ »⁸.

Des évolutions spectaculaires

Mais, entre la fin de cette guerre et le discours de Phnom Penh, il s'est passé bien des événements. De Gaulle, qui était un fin politique, comprit avant bien d'autres hommes de sa génération – y compris à gauche – que l'ère des dominations ouvertes, drapeaux déployés, en clair du colonialisme de papa⁹, était révolue. Lorsqu'il entame le processus qui amènera la fin de la guerre d'Algérie, il a pour la France l'ambition de l'inscrire dans la profonde évolution des relations internationales en cours. Il mise sur deux processus, qu'il juge inéluctables : la décolonisation et la fin ou, pour le moins, la mise en sommeil de la guerre froide. La France, dans ce contexte nouveau, peut, doit, tenir un rôle totalement différent de celui des années de la IV^e République, en particulier à l'égard de Washington. En clair : sortir de la semi-vassalité¹⁰. Les essais nucléaires de Reggane (le premier dès février 1960), condition aux yeux du Général de l'indépendance militaire du pays, préludent au désengagement français à l'égard de l'Otan¹¹ (retrait du commandement intégré en février 1966, démantèlement des bases américaines en France en 1967). La cohérence de la politique gaullienne est là : en Europe de l'Ouest, disputer à une République fédérale allemande à la force économique menaçante la place de leader ; en Europe de l'Est, se placer résolument du côté du dialogue, en particulier avec l'URSS (le voyage à Moscou, juin 1966, précéda de peu celui de Phnom Penh) ; en Afrique, jouer le subtil jeu de la coopération avec les anciens États colonisés, sur fond de Françafrique... Et en Asie ? Là

217

⁷ Allusion à la proclamation, alors récente (octobre), de la République populaire de Chine.

⁸ Conférence de presse, 14 novembre 1949.

⁹ Allusion à une célèbre formule du Général.

¹⁰ Ce qui ne signifie évidemment pas que de Gaulle, comme des esprits étroits l'ont alors prétendu, trahissait l'alliance fondamentale avec les États-Unis. Durant la crise de Berlin, puis celle des missiles (Cuba), de Gaulle fut un allié fidèle.

¹¹ Mais, rappelons-le, pas du Pacte Atlantique.

encore, de Gaulle se distingue par une politique nouvelle. Faut-il continuer à isoler une Chine qui, il le pressent, deviendra un des grands ? Faut-il faire passer les intérêts – supposés – d'un Occident obéissant aux Américains avant ceux de la France ? De Gaulle tranche sans hésiter : la reconnaissance de la Chine populaire est annoncée en janvier 1964. En privé – mais il sait que ses propos étaient fidèlement notés et seraient rendus publics – il dit à Alain Peyrefitte : « Nous allons tourner la page coloniale, celle des concessions en Chine comme celle de l'Indochine française. Cela veut dire que la France revient en tant qu'amie... »¹². On aura noté avec intérêt que le sort de l'Indochine est lié, dans l'esprit du Général, à celui de son grand voisin du nord.

Mais ce n'est pas tout. En 1964, lors du sommet de l'Otase¹³ à Manille, Maurice Couve de Murville critique ouvertement l'engagement américain au Viêt Nam. En 1965, pour la première fois, les troupes françaises ne participent pas aux manœuvres de cette organisation. Enfin, le départ de la France du commandement intégré de l'Otan, en 1966, est accompagné, même si cela fut alors beaucoup moins remarqué, du même mouvement à l'égard de l'Otase.

Vers Phnom Penh

Lorsque le jeune président Kennedy était venu à Paris, en juin 1961, de Gaulle n'avait pas été avare de conseils sur la politique indochinoise, fort de l'aventure catastrophique de la France dans la région. Mais Kennedy, rivé à ses certitudes, était resté inflexible : le monde libre relèverait le défi du communisme. S'y ajoutait un complexe de supériorité : la plus grande puissance de la terre ne pouvait connaître les mêmes déboires que cette pauvre France essoufflée... On l'oublie trop, tant l'aura montée de toutes pièces, de façon intéressée, autour du mythe du beau président souriant, est forte encore : Kennedy – certes chronologiquement après Truman et Eisenhower – est l'homme qui a décidé l'escalade au Viêt Nam.

¹² *C'était de Gaulle*, vol. I, *La France redevient la France*, Paris, Éd. de Falois/Fayard, 1994.

¹³ L'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est avait été créée en septembre 1954, à la suite de la déroute française en Indochine. Elle unissait, outre les États de la région (sauf le Nord Viêt Nam !), les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, etc. C'était en fait une concrétisation de la domination étatsunienne absolue dans la région. Et, par voie de conséquence, une (première) trahison des Accords de Genève. La France (gouvernement Mendès France) l'avait signé sans sourciller.

Après la mort de Kennedy, Lyndon Johnson accentue l'escalade. C'est sous sa présidence que commencent les bombardements sur le Nord et que le chiffre de *boys* au sol, au Sud, atteint son apogée (300 000 hommes au moment du discours de Phnom Penh, plus de 500 000 en 1968). Avec les résultats que l'on sait : des exactions, des souffrances sans bornes pour les peuples de la région, qui n'empêchèrent pas un piétinement, voire des reculs (offensive du Têt, 1968). Et, internationalement, un opprobre à peu près général contre Washington.

Durant cette période, la diplomatie n'est pas restée inactive, tant côté français que vietnamien. Le 24 janvier 1966, Ho Chi Minh adresse une lettre au général de Gaulle pour lui demander que la France remplisse ses obligations pour l'application des accords de Genève¹⁴. Chose remarquable, le président français répond immédiatement, affirmant que la France souhaitait la fin du conflit et était décidée à resserrer ses liens¹⁵ avec la République démocratique du Viêt Nam (8 février). La missive se terminait par cette formule, qui avait une certaine tonalité autocritique : « La France [...] est convaincue qu'une meilleure compréhension entre Vietnamiens et Français, au lendemain de la guerre mondiale, aurait prévenu les cruels événements qui déchirent votre pays ». De Gaulle songea-t-il alors à sa propre attitude, vingt années plus tôt ?

On sait aujourd'hui que de Gaulle, à chaque fois qu'il en avait l'occasion, lors de ses entretiens officiels, critiquait l'obstination américaine. Le 25 mars 1966, il dit à la présidente de l'Inde, Indira Gandhi – qui devait penser la même chose – que la guerre était un « malheur » et un « scandale ». Le Général est conforté dans ses convictions par le rapport que lui remet, après un nouveau et long voyage au Viêt Nam (juin-juillet 1966), Jean Sainteny, l'ancien négociateur des accords de mars 1946, qu'une estime réciproque lie à Ho Chi Minh depuis cette période : les dirigeants de Hanoi ne céderont pas à la force.

¹⁴ Rappelons que ces accords, signés par la France, prévoyaient une réunification du pays, après des élections générales, avant juillet 1956. Bien évidemment, Washington et son fidèle Ngo Dinh Diem, qui présidait aux destinées du régime de Saigon, écartèrent immédiatement après Genève cette hypothèse.

¹⁵ Cela ne pouvait cependant signifier, dans les conditions de l'époque, une reconnaissance du régime Ho Chi Minh. Mais deux diplomates d'exception, François de Quirielle à Hanoi et Mai Van Bo à Paris, sans être ambassadeurs, vont de fait jouer alors ce rôle.

Lorsque de Gaulle, donc, se rend à Phnom Penh, il est en possession de toutes les informations nécessaires. Sa conviction est arrêtée.

À Phnom Penh

De Gaulle, le cauchemar algérien achevé (1962), réélu président de la République, mais cette fois au suffrage universel (1965), a les mains libres pour la grande politique mondiale qu'il envisage pour la France. C'est dans cet esprit qu'il entame, le 25 août 1966, un voyage qui le mène d'abord en Afrique, à Djibouti, puis vers la Polynésie française, où il souhaite assister à un essai nucléaire (autre facette de la grandeur¹⁶). Il est décidé qu'il ferait escale à Phnom Penh où, évidemment, le prince Sihanouk le recevrait. Rien, est-il besoin de le dire, n'est innocent dans cette étape. Le Cambodge est alors un havre de paix (relative), alors que le Viêt Nam et le Laos souffrent sous les bombes US. Sihanouk, fin tacticien, a réussi à mettre en place une politique neutraliste, tout en acceptant officieusement (de bon cœur ?) le passage sur son territoire des guérilleros vietnamiens, en route, par la célèbre piste Ho Chi Minh, vers les combats du Sud Viêt Nam¹⁷.

Avant son discours, de Gaulle a rencontré le chargé d'affaires de la RDV à Phnom Penh, Nguyen Thong. Évidemment, on imagine qu'il lui a livré la substantifique moelle du texte qu'il allait rendre public peu après... et que Hanoi a donc été prévenu quasi simultanément. C'est un de Gaulle rayonnant, pugnace, qui monte le 1^{er} septembre 1966 (veille de la fête nationale vietnamienne...) à la tribune du stade de Phnom Penh. Il y emploie des mots forts. La France exprime sa « réprobation »... de Gaulle observe alors un court silence, puis renforce le premier terme par « condamnation »¹⁸. Après un détour par l'histoire récente de la France en Indochine et, surtout, en Algérie (où il se donne quelque peu le beau rôle de décolonisateur lucide), il en vient à la raison de cette condamnation. Elle est toute simple : « Il n'y a aucune chance pour que les peuples

220

¹⁶ Maurice Vaisse, *La Grandeur*, Paris, Fayard.

¹⁷ On sait que l'agression de 1970, pilotée par le tandem Nixon-Kissinger, mettra fin à cette neutralité... mais aussi enclenchera le système infernal qui jettera le pays dans les bras des Khmers rouges.

¹⁸ D'après le document INA consultable sur le site de l'Institut. Le texte écrit, qui seul est officiel, ne porte que le mot *condamnation*.

de l'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre Pacifique, quelles que puissent être ses intentions et si puissantes que soient ses armes. Bref, pour longue et dure que doive être l'épreuve, la France tient pour certain qu'elle n'aura pas de solution militaire. À moins que l'univers ne roule vers la catastrophe, seul un accord politique pourrait donc rétablir la paix ». De Gaulle pose cependant un préalable (et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il y met alors une certaine malice, pour ne pas dire plus) : le retrait préalable des forces américaines de la région « dans un délai convenable et déterminé ».

Cet accord, ensuite, quel peut-il être ? De Gaulle, sans le dire, propose en fait un retour aux principes de 1954 – retour en faveur duquel la diplomatie française n'avait jusqu'alors strictement rien fait, voire favorisé la politique américaine, comme Pierre Mendès France en 1954 : une neutralisation de la région, basée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les réactions

Venant après la reconnaissance de la Chine et le voyage à Moscou, le discours de Phnom Penh suscita évidemment plus que de l'irritation à Washington, où l'on s'était habitué à avoir des alliés soumis – les Français les premiers tout au long de la IV^e République. La divergence de vues sur l'avenir de la région était gigantesque. Les plus excessifs des dirigeants étatsuniens évoquèrent même un temps un possible retournement des alliances. De Gaulle otage des communistes ? C'était ne rien comprendre à sa politique.

Par contre, le discours fut dans l'ensemble bien accueilli par l'opinion française, où la sensibilité à la question vietnamienne était vive. Un sondage vint confirmer cette adhésion : 73 % des Français étaient d'accord avec les grands thèmes du discours¹⁹.

Il y eut pourtant des voix discordantes. Elles vinrent, on pouvait s'y attendre, des rangs de la social-démocratie. Dans *Le Populaire*, organe de la SFIO, Christian Pineau affirma craindre que la cause de la paix au Viêt Nam ait reculé. Comment la France pouvait-elle prendre à ce point ses distances avec les États-Unis ? questionna l'ancien ministre, rappelant ses souvenirs de la Libération (les chars

¹⁹ Pierre Journoud, o.c.

Patton). De Gaulle, décidément, était l'« homme qui sacrifia l'amitié américaine à ses rancunes passées et à sa popularité présente ».

Pierre Mendès France, qui pourtant avait une lourde responsabilité dans le non-respect par la France des Accords de Genève, oublia ce passé et dénonça un discours inutile et irréaliste. Ce n'est pas en donnant des « leçons à la cantonade » que la France fera avancer la cause de la paix : « Une politique d'indépendance vraie n'a pas besoin de recourir à une constante agression verbale, à un certain sens puéril ». François Mitterrand, qui entamait alors une carrière d'homme de gauche, après une bonne campagne présidentielle de 1965, critiqua également, en particulier la dernière étape, celle des essais de Tahiti.

Le PCF oublia un instant son antigauillisme virulent. Waldeck Rochet, alors tout nouveau secrétaire général, approuva également ce discours, en soulignant évidemment que les communistes disaient la même chose depuis 12 années. *L'Humanité* du 2 septembre accorda une grande place au discours gaulliste, d'abord par une « Une » soulignant l'axe du discours « De Gaulle à Phnom Penh : la condition de la négociation, c'est le départ des troupes US ». Jean-Émile Vidal, éditorialiste, qualifia la position française de « réaliste ».

On peut imaginer qu'au total, le Général n'espérait guère être entendu par les dirigeants de l'impérialisme américain, alors certains de faire plier le Viêt Nam. Mais il avait donné sa marque à un moment important des relations internationales.

Les peuples de la région, eux, vécurent neuf années supplémentaires de drames et de deuils.

DISCOURS DE PHNOM-PENH, 1^{ER} SEPTEMBRE 1966

Le général de Gaulle prend la parole au complexe sportif national de Phnom-Penh, au cours d'une réunion populaire à laquelle assistent 100 000 personnes. L'exposé de ses vues sur le conflit vietnamien, sur les responsabilités encourues dans son déclenchement, sur le seul moyen d'y mettre un terme, doit un retentissement particulier au fait qu'il est prononcé à proximité des frontières du Viêt-nam et au lendemain de l'audience qu'il a accordée au délégué général de la République du Nord-Viêt-nam à Phnom-Penh, M. Nguyen Thong.

De tout cœur, je remercie Son Altesse royale le prince Norodom Sihanouk de nous réserver un accueil aussi magnifique dans sa noble capitale. En même temps, je remercie le peuple khmer de m'apporter cet extraordinaire témoignage de sa généreuse confiance, ainsi que de l'amitié profonde qui unit nos deux pays.

L'amitié, la confiance ! Oui ! Entre le Cambodge et la France, quelle que soit la diversité des origines et des latitudes, que d'affinités, en effet ! De part et d'autre, une histoire chargée de gloires et de douleurs, une culture et un art exemplaires, une terre féconde, aux frontières vulnérables, entourée d'ambitions étrangères et au-dessus de laquelle le péril est sans cesse suspendu. Le fait, qu'il y a un siècle, les deux nations associèrent pour un temps leurs destinées a pu, certes, aider le Cambodge à maintenir son intégrité tandis que la France y trouvait un très utile concours. Mais, ensuite, ayant, d'un commun accord, séparé leurs souverainetés et donné comme base à leurs rapports une amicale coopération, voici que l'estime et l'affection que se portent mutuellement les deux peuples sont aujourd'hui plus grandes que jamais.

Cette estime et cette affection, il me faut dire que, pour nous Français, elles sont amplement justifiées par ce que fait le Cambodge, depuis qu'il y a treize ans il a repris l'entière disposition de lui-même. Nous voyons le royaume, malgré de graves difficultés, agir en faveur de l'équilibre et de la paix dans la région du monde où il se trouve, tout en maintenant sa personnalité, sa dignité, son indépendance. Nous assistons, sous l'impulsion très dynamique de Votre Altesse royale, à un développement intérieur, dont des centaines d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires, des milliers de petites et de moyennes entreprises, des milliers de kilomètres de routes et de pistes, des dizaines de milliers d'hectares de plantations – le tout réalisé par des ingénieurs, des experts, des travailleurs cambodgiens – attestent d'année en année la vigueur et l'étendue. La devise « Le Cambodge s'aide lui-même », que votre gouvernement a inscrite sur tous les chantiers, est, pour le

peuple khmer, un motif de juste fierté et, pour d'autres, un encourageant exemple. Nous constatons, au surplus, que cet effort national ne détourne nullement votre pays de recourir à la langue et à la culture françaises, ainsi qu'aux professeurs, aux techniciens, aux médecins, aux industriels français, pour aider à ses propres progrès, tout en utilisant des concours fournis d'ailleurs et en faisant légitimement en sorte que les réalisations accomplies sur son territoire aient été voulues par lui et le servent directement. Au total, nous voyons le Cambodge, bien qu'il demeure fidèle à ses antiques traditions, s'ouvrir délibérément à la civilisation moderne et, grâce à une rare stabilité intérieure, accomplir pas à pas, au profit de tous ses enfants, une remarquable transformation.

Mais, tandis que le royaume avance dans la bonne voie, pourquoi faut-il qu'à ses frontières la guerre provoque un déchaînement de massacres et de ruines qui menace son propre avenir ?

Ces malheurs, le chef de l'État khmer les avait prévus, mais il avait aussi indiqué à temps ce qu'il convenait de faire pour les conjurer, à condition qu'on le voulût de bonne foi. Au lendemain des Accords de Genève de 1954, le Cambodge choisissait, avec courage et lucidité, la politique de la neutralité, qui découlait de ces accords et qui, dès lors que ne s'exerçait plus la responsabilité de la France, aurait seule pu épargner à l'Indochine de devenir un terrain d'affrontement pour les dominations et idéologies rivales et une sollicitation pour l'intervention américaine. C'est pourquoi, tandis que votre pays parvenait à sauvegarder son corps et son âme parce qu'il restait maître chez lui, on vit l'autorité politique et militaire des États-Unis s'installer à son tour au Viêt-nam du Sud et, du même coup, la guerre s'y ranimer sous la forme d'une résistance nationale. Après quoi, des illusions relatives à l'emploi de la force conduisirent au renforcement continu du corps expéditionnaire et à une escalade de plus en plus étendue en Asie, de plus en plus proche de la Chine, de plus en plus provocante à l'égard de l'Union soviétique, de plus en plus réprouvée par nombre de peuples d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine, et, en fin de compte, de plus en plus menaçante pour la paix du monde.

Devant une telle situation, dont tout donne, hélas !, à penser qu'elle va aller en s'aggravant, je déclare ici que la France approuve entièrement l'effort que déploie le Cambodge pour se tenir en dehors du conflit et qu'elle continuera de lui apporter dans ce but son soutien et son appui. Oui ! La position de la France est prise. Elle l'est par la condamnation qu'elle porte, sur les actuels événements. Elle l'est par sa résolution de n'être pas, où que ce soit et quoi qu'il arrive, automatiquement impliquée dans l'extension éventuelle du drame et de garder, en tout cas, les mains libres. Elle l'est, enfin, par l'exemple qu'elle-même a donné naguère en Afrique du Nord, en mettant délibérément un terme à des combats stériles sur un terrain que, pourtant, ses forces dominaient sans conteste, qu'elle administrait directement depuis cent trente-deux ans

CHARLES DE GAULLE À PHNOM PENH

et où étaient installés plus d'un million de ses enfants. Mais, comme ces combats n'engageaient ni son bonheur, ni son indépendance et qu'à l'époque où nous sommes ils ne pouvaient aboutir à rien qu'à des pertes, des haines, des destructions, sans cesse accrues, elle a voulu et su en sortir sans qu'aient, de ce fait, souffert - bien au contraire! - son prestige, sa puissance et sa prospérité.

Eh bien! La France considère que les combats qui ravagent l'Indochine n'apportent, par eux-mêmes et eux non plus, aucune issue. Suivant elle, s'il est invraisemblable que l'appareil guerrier américain vienne à être anéanti sur place, il n'y a, d'autre part, aucune chance pour que les peuples de l'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre Pacifique, quelles que puissent être ses intentions et si puissantes que soient ses armes. Bref, pour longue et dure que doive être l'épreuve, la France tient pour certain qu'elle n'aura pas de solution militaire.

À moins que l'univers ne roule vers la catastrophe, seul un accord politique pourrait donc rétablir la paix. Or, les conditions d'un pareil accord étant bien claires et bien connues, il est encore temps d'espérer. Tout comme celui de 1954, l'accord aurait pour objet d'établir et de garantir la neutralité des peuples de l'Indochine et leur droit de disposer d'eux-mêmes tels qu'ils sont effectivement, en laissant à chacun d'eux la responsabilité entière de ses affaires. Les contractants seraient donc les pouvoirs réels qui s'y exercent et, parmi les autres États, tout au moins les cinq puissances mondiales. Mais la possibilité et, à plus forte raison, l'ouverture d'une aussi vaste et difficile négociation dépendraient, évidemment, de la décision et de l'engagement qu'aurait auparavant voulu prendre l'Amérique, de rapatrier ses forces dans un délai convenable et déterminé.

Sans nul doute, une pareille issue n'est pas du tout mûre aujourd'hui, à supposer qu'elle le devienne jamais. Mais la France estime nécessaire d'affirmer qu'à ses yeux il n'en existe aucune autre, sauf à condamner le monde à des malheurs toujours grandissants. La France le dit au nom de son expérience et de son désintéressement. Elle le dit en raison de l'œuvre qu'elle a accomplie naguère dans cette région de l'Asie, des liens qu'elle y a conservés, de l'intérêt qu'elle continue de porter aux peuples qui y vivent et dont elle sait que ceux-ci le lui rendent. Elle le dit à cause de l'amitié exceptionnelle et deux fois séculaire que, d'autre part, elle porte à l'Amérique, de l'idée que, jusqu'à présent elle s'en était faite, comme celle-ci se la faisait d'elle-même, savoir celle d'un pays champion de la conception suivant laquelle il faut laisser les peuples disposer à leur façon de leur propre destin. Elle le dit compte tenu des avertissements que Paris a depuis longtemps multipliés à l'égard de Washington quand rien encore n'avait été commis d'irréparable. Elle le dit, enfin, avec la conviction qu'au degré de puissance, de richesse, de rayonnement auquel les États-Unis sont actuellement parvenus, le fait de renoncer, à leur tour, à une expédition

CHARLES DE GAULE À PHNOM PENH

lointaine dès lors qu'elle apparaît sans bénéfice et sans justification et de lui préférer un arrangement international organisant la paix et le développement d'une importante région du monde, n'aurait rien, en définitive, qui puisse blesser leur fierté, contrarier leur idéal et nuire à leurs intérêts. Au contraire, en prenant une voie aussi conforme au génie de l'Occident, quelle audience les États-Unis retrouveraient-ils d'un bout à l'autre du monde et quelle chance recouvrerait la paix sur place et partout ailleurs! En tout cas, faute d'en venir là, aucune médiation n'offrirait une perspective de succès et c'est pourquoi la France, pour sa part, n'a jamais pensé et ne pense pas à en proposer aucune.

Où donc, mieux qu'à Phnom Penh, aurais-je pu formuler cette attitude et cette espérance, puisque ce sont aussi celles du Cambodge, puisque le royaume, au milieu de l'Indochine déchirée, apparaît comme un modèle d'unité et d'indépendance, puisque l'amitié active de nos deux gouvernements et de nos deux peuples est aujourd'hui plus vivante que jamais, puisqu'en voici la preuve inoubliable!

Vive le Cambodge!